



VILLE D'ESTAIRES

Estaires, le 06 septembre 2024

AVIS PUBLIC

Nos Réf : BF/CH/JL

Objet : Conseil Municipal du 12/09/2024

J'ai l'honneur de vous convier au prochain Conseil municipal qui se tiendra :

Le jeudi 12 septembre 2024 à 18h00

dans les Grands Salons de l'Hôtel de ville – à la Mairie d'Estaires

PROJETS DE DELIBERATIONS :

Monsieur le maire :

- 1) Budget communal – Travaux de requalification du centre-ville – Création d'une commission d'indemnisation à l'amiable des préjudices économiques liés aux travaux de requalification du centre-ville
- 2) Marché hebdomadaire du jeudi – Modification provisoire du Règlement
- 3) Projet d'aménagement cyclable entre Estaires et Neuf Berquin – Convention de partenariat

Jeunesse :

- 4) Activités périscolaires – Modification du règlement
- 5) Ecoles communales – Mise à disposition par le club « Entente Pongiste » d'un intervenant sportif auprès des écoles publiques et privées - Conventions partenariales

Ressources Humaines :

- 6) Personnel Communal – Contrat GEIQ – Ouverture d'un poste

Intercommunalité :

- 7) CCFL – Conseillers numériques Esperluette – Convention partenariale
- 8) CCFL – Modification des statuts

Information du Maire :

- 9) Décisions municipales prises au titre de l'article L.2122 – 22 du code général des Collectivités Territoriales : Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte de ces décisions à chacune des réunions du conseil municipal. La liste des décisions municipales est jointe en annexe à la note de synthèse.
- 10) Questions diverses

Le maire,
Bruno FICHEUX



Toute correspondance doit être adressée de manière impersonnelle à Monsieur le Maire

Mairie d'Estaires, 59940, Place de l'Hôtel de Ville – Tél. : 03 28 42 95 60 – Fax : 03 28 42 95 75

www.ville-estaires.fr